Tout d'abord qu'est-ce que l'entretien d'embauche. L'entretien d'embauche ou dès fois appelé entretient de recrutement est un moment ou le candidat et le futur employeur se rencontrent. Cet entretien est dirigé par l'employeur ou par un mandataire ( cabinet ou consultant en recrutement), selon le profil et le poste l'entretien peut être mené de différentes façons : directif, semi-directif, ou non directif.

L'entretien d'embauche est perçu de 2 façons selon la personne, que ce soit le cadre ou le recruteur :

## **Pour le Cadre**

L'entretien d'embauche est un échange qui donne l'occasion au Cadre de :

- de s'exprimer, de vendre ses compétences, de persuader l'employeur qu'il est la personne capable de résoudre le problème qui se pose dans son entreprise.
- de connaître l'entreprise et ses besoins, puis comprendre ce qu'elle peut lui offrir.

C'est l'occasion ultime de convaincre pour décrocher le poste à pourvoir.

## Pour le recruteur

L'entretien d'embauche est un test qui permet au recruteur :

- de connaître le Cadre,
- de cerner sa personnalité, ses motivations,
- d'avoir la confirmation des compétences présentées dans le dossier,
- de se faire un avis déterminant en vue du recrutement ou non du Cadre.

Le recruteur cherche ainsi à confirmer ses premières impressions à la suite de la lecture du dossier de candidature :

- en complétant son information,
- en testant la véracité des informations contenues dans le dossier,
- en vérifiant certaines attentes...

Il faut aussi dire que le recrutement est un investissement de la part de l'entreprise c'est pour cela qu'elle consacre beaucoup de temps pour concrétiser cet entretien.

Même si cela parait évident on se doit de dire que :

L'entretien n'est pas un interrogatoire, un interview journalistique, un rendez-vous chez le psy ou autre. C'est un dialogue structuré où des personnes évaluent leurs possibilités de collaborer professionnellement et humainement à l'issu de cet échange, donc prendre une décision d'embauche.

Il y'a plus au moins 4 moment clés pendant un entretien :

- 1. Introduction et climat (30 secondes à 3 minutes) : c'est là que la première impression du cadre donnera le ton. Vigilance est de rigueur ! Respectez de l'heure du rendez-vous, faites attention à votre voix, la poignée de main, vos gestes et regards ! Laisser l'interlocuteur parler en premier et attendre qu'on vous dise de vous assoir.
- 2. Présentation et argumentation : Se présenter sans monopoliser le temps de parole afin qu'une discussion puisse démarrer. L'employeur attend de vous que vous lui apporter avec précision un complément d'information sur votre profil.

- 3. Présentation de l'entreprise : l'employeur entrera dans les détails de l'entreprise et du poste à pourvoir. Vous devrez montrer votre intérêt et poser vos questions tous en valorisant vos compétences.
- 4. Conclusion : vous sortez alors en ayant résumé ce qui a été dit et en sachant le délai accorde au suivi de votre candidature.